

Procédure d'admission sur dossier (pour année 2018)

Les dossiers doivent être déposés par voie électronique grâce à l'application CADENS : <https://cadens.ens-lyon.fr> jusqu'au vendredi 29 juin 2018.

Les pièces demandées pour le dossier sont :

- pièce d'identité
- curriculum vitae
- lettre de motivation
- relevés de notes du baccalauréat
- relevés des notes obtenues après le baccalauréat (classes préparatoires et/ou Université)
- diplômes obtenus après le baccalauréat
- résultats d'admissibilité et/ou d'admission aux concours d'entrée dans les grandes écoles, le cas échéant, et notes obtenues
 - appréciations confidentielles avec les avis de deux enseignants (à remplir en ligne par les deux recommandants)
 - justificatif d'inscription en L2 ou attestation de validation de la L2 ou justificatif de niveau équivalent pour les candidats ayant fait leurs études à l'étranger
 - pour les candidats internationaux : diplômes traduits certifiés en français ou en anglais et justificatifs de niveau de langue en français et/ou en anglais